

**L'ANCIENNE ÉGLISE
SAINT-NICOLAS
DE LA ROCHE-EN-ARDENNE**



Plaqueette mise en page par et pour le site www.eglise-romane-tohogne.be en février 2016.

ANCIENNES PAROISSE ET ÉGLISE SAINT-NICOLAS DE LA ROCHE-EN-ARDENNE

PAROISSE

La Roche paraît n'avoir possédé dans le principe qu'une simple chapelle, uniquement destinée à la célébration du saint sacrifice de la messe et subordonnée à l'église paroissiale d'Ortho. À une époque que nous est restée inconnue, mais certainement antérieure au XVI^e siècle, cette chapelle fut séparée de l'église dont elle dépendait et devint église paroissiale sous la dénomination de vicariat perpétuel de cette église. Au recteur de ce vicariat furent assignées pour sa portion congrue, toutes les dîmes grosses et menues de La Roche, les dîmes du lieu-dit Orliette et encore les dîmes de Cielle. La valeur de cette portion congrue s'élevait à peine à 280 florins, somme bien insuffisante si l'on fait attention aux charges qui pesaient sur le vicaire à raison de ces dîmes. Suivant un accord du 18 septembre 1652 intervenu entre le curé d'Ortho et le vicaire de La Roche, celui-ci était « obligé porter et satisfaire effectivement à toutes et quelconques charges tant réelles que personnelles sans aucune exception auxquelles pourroit avoir esté, à raison d'icelles dismes, obligé le curé d'Ortho avant la dite cession et accord ; mesme au regard des prestations, entretenances et réfections concernantes le maistre autel avec ses appartenances et la fabrique de l'église paroissiale de La Roche. » En conséquence et d'après la teneur du concile de Bastogne du 5 septembre 1577, le vicaire était dans l'obligation « de fournir et livrer à l'église de la Roche... un calice et ornemens quotidiens nécessaires à faire le service divin es jours feriés les... » et aussi de « fournir et entretenir la grosse cloche avec ses appartenances tant de cordes à la sonner que autrement. Item [devait] la clef de la principale porte de la dite église. » Il était en outre tenu « de réparer et entretenir la toicture et couverture du chœur et navité de la dite église de La Roche, jusques à deux couples de weres proche de la tour ou clocher de la dite église, mais les paroissiens de la dite Roche [devaient] les charrois des matières à ce nécessaires et servir manouvrières, quand il [escheait] réparation. »

Quant au curé d'Ortho, il lui fut réservé, dès le XVII^e siècle, certains droits d'honneur : c'est ainsi que le vicaire perpétuel devait lui payer chaque année un patacon en signe de sa dépendance.

Antérieurement au XVII^e siècle, les habitants de La Roche avaient aussi coutume de se rendre à l'église d'Ortho aux principales solennités. « De temps immémorial, dit un manuscrit de ce siècle ayant pour auteur Jean de Marlet, curé d'Ortho, ils en sont affranchis, comme d'y contribuer es réfections et semblables charges paroissiales. »

Le curé d'Ortho conserva aussi le droit de présentation au vicariat de La Roche. En vertu de ce droit, dans tous les cas de vacance, il désignait à l'évêque l'ecclésiastique qui devait remplir les fonctions de vicaire perpétuel, et l'évêque ne pouvait se refuser de nommer cet

ecclésiastique, s'il était capable, digne et présenté dans la forme canonique.

Outre ce droit de présentation, le curé d'Ortho conserva encore celui de conférer en l'église de La Roche, l'autel Notre-Dame, l'autel St-Eloy qui fut démoli en 1637, et dont les charges furent transportées à l'autel Notre-Dame. Il avait également le droit de patronage de l'autel St-Jean-Baptiste, auquel fut uni dans la suite le bénéfice de l'autel de St-Michel, démoli aussi dans le XVII^e siècle.

L'église de La Roche conserva son titre de vicariat perpétuel de l'église d'Ortho jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. En 1786, alors qu'il fut question d'une nouvelle distribution des paroisses, elle fut séparée du doyenné de Bastogne ainsi que l'église-mère, et devint le chef-lieu d'un doyenné qui prit son nom et dans la juridiction duquel furent comprises les vingt-une paroisses suivantes : La Roche, Beausaint, Bérisménil, Buisson, Cens, Champion (Ardenne), Chéoux, Cielle, Devantave, Marneville, Halleux, Hives, Hodister, Jupille, Laneuville-au-Bois, Marcourt, Ortho, Rendeux-Ste-Marie, Rendeux-St-Lambert, Samrée, Tenneville, Vecmont.

Ce fut sire Monrique le premier doyen de La Roche ; il était curé à l'époque de la transformation de la succursale en doyenné, et recueillit le bénéfice de sa position. Il mourut en 1809.

La paroisse de La Roche comprend actuellement, outre la ville et le faubourg de St-Nicolas, Beausaint-lez-La Roche, Harzé, Borzée, Villez et une maison sur Ceureux. En 1786, le nombre des maisons qui en dépendaient, était de 174, dont 101 dans la ville proprement dite, 32 dans le petit faubourg de Clerue, au-delà des remparts, 33 dans le faubourg St-Nicolas et 8 à Borzée. Beausaint-lez-La Roche, qui comptait six maisons, et la maison de Harzé faisaient alors partie de la paroisse de Vecmont ; quant à Villez avec ses six maisons, il appartenait à la paroisse de Samrée. Lors de la nouvelle distribution des paroisses en 1786, on proposa d'annexer Borzée, éloigné d'une lieue de La Roche, à la paroisse de Samrée dont il n'est distant que d'une demi-lieue, et de remettre Villez à La Roche dont il est plus rapproché. On propose également l'annexion des six maisons de Beausaint-lez-La Roche et de celle de Harzé aussi à la paroisse de la ville.

« Nonobstant ce changement, dit la requête adressée au souverain à ce sujet, la paroisse de La Roche restera la même que ci-devant, par rapport qu'un curé de La Roche a toujours pris soin du hameau de Villez pour un curé de Samrée et celui-ci du hameau de Borzée au lieu d'un curé de La Roche. La maison de Harzé et les six maisons du grand faubourg ont toujours été sous la direction d'un curé de La Roche par convenance avec un curé de Vecmont ; de sorte qu'un curé de La Roche n'aura que les mêmes devoirs et les mêmes soins à prendre qu'il

prenait ci-devant. » Ces propositions furent acceptées en ce qui touchait l'annexion de Villez, de Beausaint-lez-La Roche, de Harzé à la paroisse de La Roche ; quant à Borzée, il fut décidé que ce village continuerait à faire partie de cette paroisse comme auparavant.

Il nous reste à parler de l'église de La Roche. Pour ce faire, je transcris en entier le manuscrit de 1732.

ÉGLISE

« Il y a très longtemps, dit ce manuscrit, qu'il n'y avait qu'une chapelle bien petite à La Roche ; elle ne s'étendait que depuis les degrés du chœur jusqu'à une douzaine de pieds près de la présente tour. La porte était dans le flanc du côté du ruisseau, la voûte y est encore rebouchée de massonnerie et elle se voit encore à présent. Elle étoit pavée de petits careaux de tuile, jaunes et verts et il y avait sur les murailles des histoires peintes de l'ancien et du nouveau Testament. Cette chapelle avait été brûlée dans le quatorzième siècle apparemment quand La Roche fut brûlée par ordre du comte de Vernebourg comme cy devant. Il n'y avait dans la chapelle que cinq petites vitres ; on l'avoit agrandie d'environ vingt pieds sur le devant et placé en haut un clocher en forme de quille soutenu par huit gros piliers de bois mal polis, sur lesquels on avoit fait un plancher pour y aller les hommes pendant l'office. Cet édifice avoit autant l'apparence d'une grange que d'une église. L'année que la grosse cloche et la petite ont été moulées et fondues, est marquée sur icelles. La moyenne l'a été l'an 1451 ; il est écrit à l'entour : *Gloria in excelsis Deo et in terra pax hominibus bonæ voluntatis*.

» L'an 1544, on l'a encore ragrandie du beau chœur d'à présent où on a remis le grand autel qui étoit au milieu entre celui de St-Jean et de Ste-Anne, et en sa place on y remit celui de St-Michel. Il y avoit à ce chœur sept grandes et belles vitres, qui ont subsisté près de 180 ans. Celle de derrière l'autel avoit été donnée par M^r Maximus à Pontigonio, chanoine de Ste-Croix à Liège, curé de La Roche sans résidence. Son portrait étoit en bas d'un côté et de l'autre celui de sire Laurent Ferrier son vicaire commis résident. Le Concile de Trente qui commençoit alors, a réformé cette pratique blâmable. L'histoire peinte de Jésus crucifié, de la Ste-Vierge et de St-Jean au deux côtés au dessous de la croix, occupoit toute la vitre.

» Dans la suivante, du côté de l'évangile, étoit bien représentée la naissance du Sauveur, et les bergers qui venoient l'adorer avec leurs présents. Elle avoit été donnée par M^r Jean de Waha, dit Baillonville, prévôt de La Roche, qui y étoit en portrait bien naturel avec m^r ses fils d'un côté, et de l'autre dame Catherine Carpentier, son épouse et les demoiselles ses filles. Les armes des Waha et de Carpentier y étoient couronnées et placées au milieu de la dite vitre. A l'opposite du côté

de l'épître étoit l'arbre de Jessé sortant d'Abraham et portant sur ses branches les rois de Juda qui étoient issus de lui, et au haut de cet arbre, étoit la Ste-Vierge portant son fils Jésus. Le portrait d'Adam Brisbois, jadis Châtelain et prévôt de La Roche, et de ses fils d'un côté y étoit, et de l'autre le portrait de Catherine de Mesnil, son épouse avec ses filles et leurs armes au milieu. Hors de la bouche d'Adam Brisbois sortait ce beau passage de l'Écriture : *Dilexisti justitiam et odisti iniquitatem.*

» Dans la troisième du côté de l'évangile étoit représenté le jugement général et en bas de deux côtés étoient les portraits de messieurs les Mayeurs et Échevins de La Roche avec leurs noms et armoiries. M^r Nicolas Feriere étoit pour lors mayeur ; sa croix est enchâssée dans la muraille du portaille du cimetière ; entre les armes étoient celles de la maison de Hamal.

» Dans la troisième du côté de l'épître étoit peinte la Ste Vierge, St Michel, St Nicolas et en bas les portraits et les noms des maîtres des métiers de Notre Dame, de St-Michel. Un se nommait Jean Burée qui étoit habillé comme les jésuites commençants alors et sont encore à présent, à la couleur près.

» La dernière du côté de l'évangile représentoit la résurrection du Sauveur ; sur le milieu, les images de SS. Crépin et Crépinien, et aux deux côtés de Ste Catherine et de Ste Barbe. Cette vitre avoit été donnée par les maîtres du métier des dits St Crespin etc. A l'opposite, c'étoit l'adoration des trois Rois et en bas les portraits et armes des M^{rs} d'Autel.

» L'an 1638, il y avoit en bas du chœur une treille haute qui le se-paroit de la nefve ; au dessus étoit sur un soumier le grand crucifix et les figures de la Ste Vierge et de St Jean qui sont à présent sur Maka ; et aux deux côtés les apôtres en petite figure. Il y avoit pour lors quatre autels hors du chœur ; celui de St Jean par dessous le banc de Mess^{rs} de Groulart et Xivry ; celui de la Ste Vierge et Ste Anne par dessous le banc des Mess^{rs} de Waha, à présent de Mesnil ; celui de St Eloy étoit plus bas, et au milieu entre celui de St Jean et de Ste Anne, l'autel de St Michel étoit placé qui avec les deux autres susdits et les treilles ca-choient presque tout le chœur. La même année, on obtint des supérieurs la permission de démolir l'autel de St Michel et de réunir l'office à l'autel de St Jean, et de démolir celui de St Eloy et en remettre le bénéfice à l'autel de Ste Anne.

» Du temps de M^r de Vignée, curé, on a ôté le grand Crucifix, la Ste-Vierge, St Jean et les Apôtres d'où ils étoient placés, et on a remis les trois premiers au-dessus du portail de l'église sous un toiteau couvert d'ardoises, d'où on les a portés sur Maka pour faire place à la tour, laquelle a été commencée l'an 1698 ; et, pour avoir le terrain qu'elle oc-cupe, on a dû démolir le devant de l'église et prendre environ dix pieds de la nefve et le reste sur la rue, et y creuser les fondements avec gran-dissime peine à cause de l'eau qui y venait abondamment et qu'on évacua-it par un canal dans la rue conduit jusqu'à presque la porte du Gravier.

» On y mit la première pierre le 6 avril 1698 comme la chronique le dit : *HVIVs tVrrls Lapis fVnDaMentaLIs fVIt posItVs seXta aprILLs.*

» Après une messe solennelle du St-Esprit, on bénit cette pierre avec bien de cérémonies saintes en présence de toute la paroisse, d'un capi-taine Bava-rois commandant, auquel les Français avoient remis la place, ensuite du traité de Ryswick, et de toute la justice.

» On a mis trois ans à faire la maçonnerie à cause de la courtresse d'argent ; il y a pour deux cents écus de pierres de tailles sur le lieu à Hampteau avec celles des fenêtres et des chapelles, sans la voiture : on a eu les pierres de parments dans la carrière de Bausaint à la fontaine Givroule : on donnoit pour la voiture d'une charée jusques devant l'hô-pital un esquelin, où il falloit encore, les aller chercher,

» On n'auroit pû subvenir aux fraix qu'il auroit fallu faire pour ar-racher dans les montagnes la très-grande quatité des pierres d'ardoises, qu'on a employées à l'intérieur et le dedans de cette tour, si on n'avoit pas eu l'occasion d'en acheter des entrepreneurs qui faisoient alors es-carper le château du côté de Gohette et de Clérué, et creuser les fossez du côté de l'église, d'entre la Demi-lune et la ville ; celui d'entre le Ca-valier et la montagne Ste-Margueritte.

» Pour ménager le peu d'argent qu'on avoit, on fit venir les pierres de tailles jusqu'au gravier sur des bateaux et les éclats de ces pierres pour en faire de la chaux ; on avoit fait un grand four derrière l'église devant la tannerie pour la cuire, laquelle étoit très-bonne.

» La ciselure des armoiries, qui sont au-dessus du portail, a beaucoup coûté ; Mssrs de Herlenval, Doyen et Curé d'Ortho, Roberti de Nisramont et Jacques Rasselle, Echevins, ont donné généreusement pour cela.

» On a eu en longueur d'avantage des Métiers de la ville, comme on le déclare dans cette cronique mise au-dessus du portaille : *Les Métiers ont étez genereVX à assIster aUX fraIX De Cette toUr.* On y a gravé ces deux croniques latines au-dessous des armes de La Roche : *Hostes aDVersVs IesV fortIsIMa tVrrIs VrbI RVpensI sIs pla VIrGo saLVs. — InSIgnIs rVpIs, NICOlae, patronVs es VrbIs nos petIMVVs serVos DIVE tVere tVos.*

» La charpente du clocher et le dessin d'icelui en petites pièces de bois ont été faits l'an 1701 par un frère Récolet, très-habile charpentier, nommé F.-Jaque Gilson, natif de Romrée, entre Sambre-et-Meuse, as-sisté de quatre autres charpentiers ; ayant commencé le douze mars et seulement fini à la Toussaint, ce frère a pour ce faire resté neuf mois chez le Curé. La boule blanche sous la croix est couverte de plomb, et passe en grosseur un tonneau en sel.

» Le même a encore venu mettre le vieux clocher en bas, qui avoit été atteint de la foudre, et les huit laids pilliers de bois qui le suppor-taient, en aiant tiré les cloches et placées où elles sont à présent et fait les jambes d'air du toit sur le rehaussement de six pieds de murailles de la nefve, dans lesquels on a placé les grandes vitres qui y sont. En-suite on a mis bas une arcade de pierres de tailles qui étoit au devant du chœur et percé les deux côtés de la vieille muraille de la nefve pour faire sur le cimetière les deux autels de St-Eloy et de St-Jean.

» Ces deux autels ont étez fait et colorez aux fraix des bénéficiers. Le banc de Communion n'étoit du passé qu'à trois pieds du paspieds du grand autel, on l'a remit où il est, pour avoir plus de place pour les of-

ficians les jours solennels. L'an 1691 on a commencé à faire l'office so-lennel comme on le fait à présent, selon les rubriques de Dumoulin.

» Le chœur et l'église n'étoient pavées que de laides ardoises, on les a repavés des carreaux de pierres de tailles.

» On a eu les reliques des SS. Denis et Tiburce par l'entremise de F.-Jaque Fauvage, jésuite, environ l'an 1675.

» On a bien eu de la peine de trouver argent pour fournir aux fraix de la menuiserie du maître-autel et de son magnifique tabernacle au haut duquel est : *JesV Vero ChrIstIlanorVM CIbo DeVoVent.*

» Environ 15 ans après Dieu a inspiré les généreux Seigrs Charles-Théodore Comte de Waha, Chambelan de S.A.R. le Duc de Lorraine, colonel de son Régiment au service de S.M.I. et C., natif de La Roche, et Simon Du Mesnil, colonel de cavalerie au service de Sad^e Majesté et Gouverneur de Grand Waradin en Hongrie, aussi natif de La Roche, de faire dorer du plus fin or, marbrer et colorer ce bel autel et taber-nacle magnifique, et autres pièces qui l'environnent à leurs fraix l'an 1729 et 1732, et en reconnaissance on y a placé leurs armes et titres d'honneurs.

» Le S^r Rendeux, natif de la Roche, très-fameux et renomé peintre et sculpteur, a fait la dorure de l'autel. Le même a donné cette belle fi-gure de la Ste-Vierge comme le dit la cronique qui est au-dessous d'icelle : *R. RenDeVX, eaM sCVLpsIt pInXIet LargItVs est.*

» Après avoir ci-devant fait a bon prix le très-beau tabernacle, en considération de son lieu natal.

» L'en 1705, S.E. le Prince de Barbançon a honoré notre Eglise de ses armes, et a généreusement fourni aux fraix de la vitre qui est au haut de la nefve ; et à l'opposite sont mises celles de S.E. le Comte d'Autel, Gouverneur de Luxembourg et Chevalier de la Toison d'Or, en considération de ce que plusieurs de ses ancêtres ont étez en charge à La Roche.

» Sur les deux autres vitres plus bas ont étez posées les armes des Sgrs de la Neuforge, envoyé de S.M.C. à la diette de Ratisbonne, et de Mes-nil, Sgr de Holtfels.

» Les Beneficiers de La Roche ont donnez les vitres des Chapelles avec le s^r Magonette dit Ronson, curé de St Severin en Condros.

» L'an 1715, on a ôté les anciennes vitres toutes délabrées et irrépa-rables, et on a fait faire celles qui y sont à présent avec les armes et noms des S^{rs} Curés et Prêtres natifs de La Roche, qui ont donnez quelque chose pour ces vitres et la peinture des armes.

» De l'autre côté on a mit les armes des Mssrs du Magistrat, duquel le s^r Jacques Rasselle étoit Mayeur, et le s^r Claude Roberti dit Nisramont étoit Echevin et Grefier, lesquels ont donnez quelque chose pour les vitres et leurs armoiries. Sur la dernière vitre du côté de l'Evangile dans le chœur sont encore les armes M^r Smeck, Rnd curé de Noville qui a payé la vitre et les armes, et de M^r Hubert Nangnan, dit de St-Martin, Colonel et commandant des Mineurs de S.M.I. et C., natif de La Roche, son cousin, qui a donné largement pour la vitre et les armes. »

(Texte extrait du livre « Histoire de Laroche et son Comté » par Am. de Leuze, Arlon, Imp. et Lith. de P.-A. Brück, 1881.)

HISTOIRE DE LA PAROISSE

[RUPES SEREMANNI (1046-1065), RUPES (1139-1497-1558), (ECCLESIA), RUPENSIS (1189-1196), LA ROICHE EN ARDENNE (1275), LA ROICHE (1312), LA ROCHE, LA ROCHE (1342-1602-1707), DEL ROCHE (1354), DE ROCHE (1354), WELSCHENFELS (1396), RUPIS (1589), LAROCHE (1789). – *Concile de Bastogne*].

La chapelle de La Roche, dédiée à saint Nicolas, fut érigée dans la paroisse d'Ortho vers le XI^e siècle.

Le pape Innocent II, confirmant à l'abbaye de Saint-Hubert la possession de ses biens, le 17 avril 1139, cite entre autres l'église d'Ortho et la chapelle de La Roche, sa dépendance.

Plusieurs bénéfices furent fondés dans la chapelle de La Roche à une époque assez reculée. Les pouillés de 1558 et de 1589 mentionnent les autels de Notre-Dame, des saints Eloi et Sébastien et de saint Jean-Baptiste ; celui de 1602 y ajoute le bénéfice des saints Michel et Roch, et celui de 1707, l'autel de la chapelle de Sainte-Marguerite.

Vers 1586, eut lieu le démembrement définitif de l'église-mère d'Ortho, dont La Roche dépendait depuis si longtemps. Le curé d'Ortho, collateur de la nouvelle paroisse et de la plupart des bénéfices simples qu'elle possédait, dut pourvoir à l'entretien du curé en lui cédant annuellement environ seize muids, pris sur la dîme de l'ancienne paroisse. En 1719, La Roche comptait environ cinq cents communicants.

Outre l'ancienne chapelle castrale et la chapelle publique, il existait encore autrefois à La Roche, mais sur le territoire de la paroisse de Beusaint lez-La Roche, un oratoire érigé dans l'ancien hôpital de Saint-Nicolas, dont l'administration passa aux Révérends Pères Récollets au milieu du XVII^e siècle. Cette chapelle est actuellement dédiée à saint Antoine. (Ndlr : elle fut détruite durant la seconde guerre mondiale.)

La chapelle de Sainte-Marguerite, bâtie en 1600 sur l'emplacement d'un ancien ermitage, a été consacrée le 13 juillet 1607, et subsiste encore à l'heure actuelle. Citons encore sous La Roche les chapelles de Notre-Dame Immaculée à Borzé, de Notre-Dame de Luxembourg, de Notre-Dame de Malines, de Saint-Quirin, de Saint-Roch, de l'hospice Jamotte, de l'établissement des Frères des écoles chrétiennes et de Notre-Dame de Lourdes.

CHAPELAINS, VICAIRES ET CURÉS DE LA ROCHE

Les chapelains et vicaires perpétuels de La Roche, ancienne dépendance d'Ortho (*Archives paroissiales*) :

– En 1152, vivait GUIDERICUS ou WÉRY, chapelain de La Roche, dont il est fait mention dans une charte de l'abbaye de Saint-Hubert.

– GÉRARD, vicaire de La Roche, vivait à la fin du XII^e siècle, entre les années 1189 et 1196.

– Le 11 novembre 1337, les archives de La Roche renseignent messire HENRY comme chapelain du château de La Roche. C'est probablement le même personnage que Henri DE BASTOIGNE, « capellanus in castro de Laroche et in Bastonia, vicarius in ecclesia de Laroche, capellanus et canonicus sub expectatione prebendae Sancti Joannis Leo-

diensis » dont il est fait mention le 8 septembre 1342.

– Messire Henri DE MARCHE était vicaire « de le englize del Roiche » en 1352 et en 1353.

– Gilles GOBAR, vicaire de La Roche, obtint un canonicat avec expectative de prébende à Saint-Barthélémy, le 27 avril 1361, et à Saint-Jean-Evangéliste, le 20 novembre 1362.

– Le 19 août 1395, JOHANS, vicaire de La Roche, signe une charte de la collégiale de Saint-Jean-Evangéliste.

– Messire Nicolas d'ORTO, prêtre, signe un acte passé à Laroche, le 7 mai 1398. Nous pensons que ce personnage doit être le curé d'Ortho ou le vicaire de La Roche à cette date.

– Jean OTTRET, « capellanus in ecclesia Sancti Nicolai Rupensis », est cité comme témoin dans un acte du 29 septembre 1452.

– François MORELLI, « vicarius de Rupe in Ardena », est cité le 16 mars 1471.

– Jacques DE VILLARUE, cité le 6 octobre 1520, habitait La Roche et prétendait se faire élire doyen du concile de Bastogne. Plus tard, Jacques DE VILLARI, chanoine de Saint-Paul à Liège et doyen du concile de Bastogne, signe avec Walthi DE FOYD, chapelain de Grandmenil, un acte du 30 juillet 1538, relatif à la mairie de Bertogne.

– N. PICARD fut vicaire à La Roche à une époque inconnue, de même que FRANÇOIS, Jean LAMBOTTIN et Englebert DE WAILLET, dont on ignore les années de vicariat.

– Jean JACQMENT fut vicaire à La Roche au cours du XVI^e siècle.

– Maximinus A PONTIGNONIO, chanoine de Sainte-Croix à Liège, leur successeur, se fit représenter à La Roche par Laurent FERRIER, notaire apostolique, fils de Nicolas Ferrier, mayeur de La Roche. Laurent Ferrier, dans la suite, succéda à Maximin A PONTIGNONIO et fut curé de La Roche jusqu'en 1590.

– Nicolas FERRIER, *alias* FERIR, notaire apostolique et neveu du précédent, fut curé de La Roche de 1590 à 1600.

– Jean GILOTHEUS ou GILOTHAU, admis comme curé de La Roche en 1600, mourut de la peste qui ravagea le Luxembourg en 1636.

Les archives de l'évêché de Liège et de la paroisse de La Roche renferment ensuite la mention des curés dont les noms suivent :

– Jean PÉTRI, de Régné, 1686-1639.

– Louis GODART, bachelier en théologie, 1639-1655.

– Jean DE VIGNÉE, 1655-1690.

– Servais DU PONT, 1690-1739.

– Denis-François TROISPONT, 1739-1768.

– Noël-Augustin LOZET, 1768-1780.

– Jean-Charles MONRIQUE, 1780-1805, fut le premier curé primaire de La Roche après le Concordat.

– N. DEHIVES, doyen de La Roche, 1805-1821.

– L.-J.-A. PHILIPPIN, 1821-1840.

– L. LAMBERT, 1840-1862.

– Richard HOCQUAY, 1862-1870.

– Eugène-Joseph VIANCE, 1870-1879.

– A.-J. GEUBEL, de Ville-du-Bois, 1879-1902.

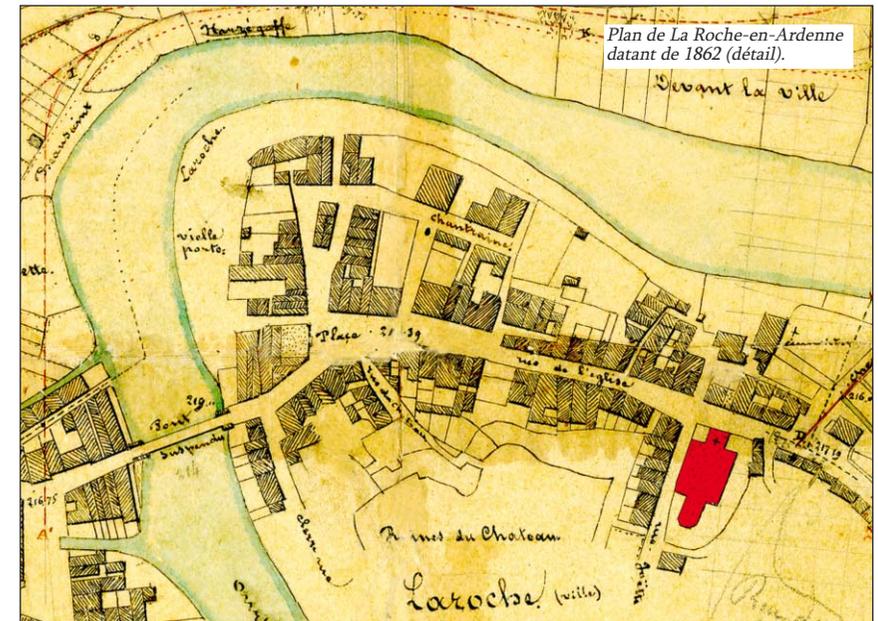
– M. MALDAGUE, de Bastogne, 1902.

(Renseignements extraits du livre « L'Archidiaconé d'Ardenne dans l'ancien Diocèse de Liège » par D. Guillaume – Liège – D. Cormaux, Imp.-Lib. - 1913.)

Les archives de l'Évêché de Namur nous apprennent que l'ancienne église Saint-Nicolas et le presbytère furent restaurés en 1867 (coût : 5.503,17 F), et une chapelle attenante à l'église fut construite en 1877 (coût : 34.927,23 F).

En 1899, il fut décidé de détruire cette église vieillissante pour en reconstruire une nouvelle au même endroit, répondant mieux aux attentes des fidèles de cette fin du XIX^e siècle. Le devis des travaux s'élevait à 156.550 F. C'est du 14/3/1899 que date l'Arrêté Royal autorisant la construction de la nouvelle église Saint-Nicolas ; il fut publié au « *Moniteur Belge* » le 19/3/1899. La pose de la première pierre eut lieu le 3 juillet 1899. Ce nouvel oratoire fut consacré par Mgr Heylen, évêque de Namur, le 19 septembre 1901.

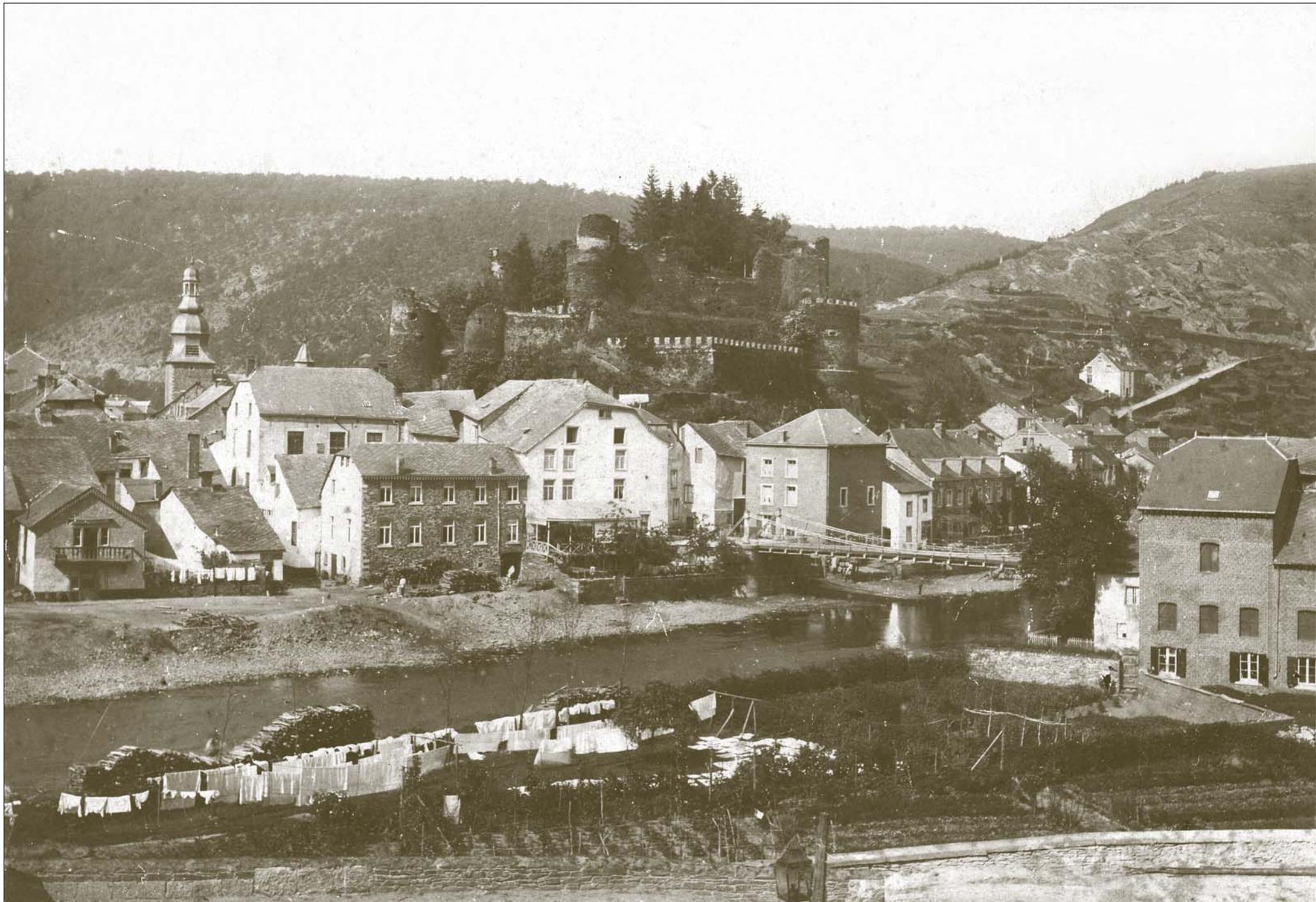
On ne lui rendit pas son élégant clocher bulbeux qui s'harmonisait si bien avec les tours du château fort et c'est bien dommage. Difficile, évidemment, d'adapter le style baroque au néogothique ! C'est la Commune de La Roche qui se chargea de sa construction ; l'architecte choisi fut le liégeois Clément Léonard. Ce bel édifice comprend trois nefs, séparées du chœur par un transept. La tour s'élève à l'extrémité occidentale de la nef sud.



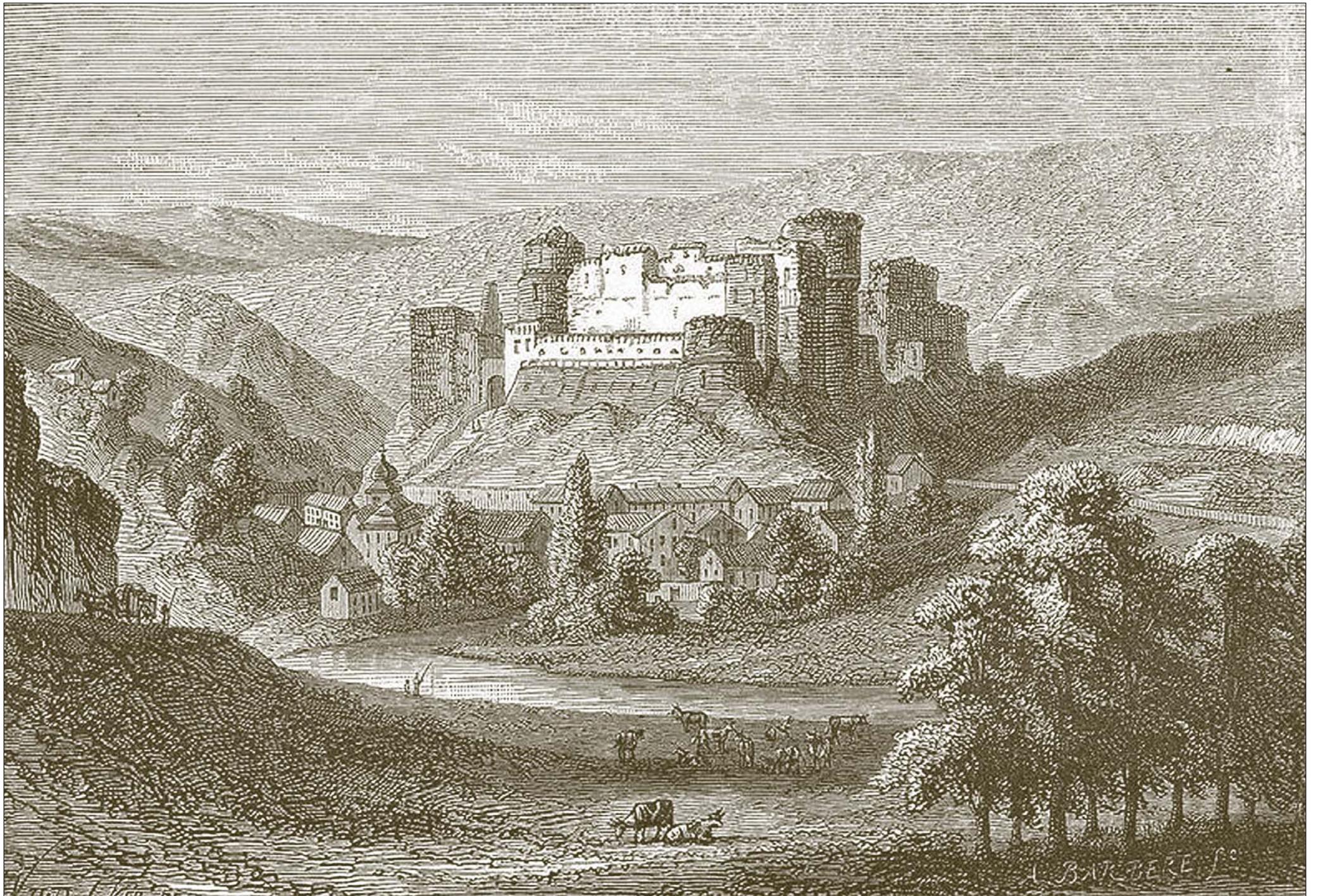


















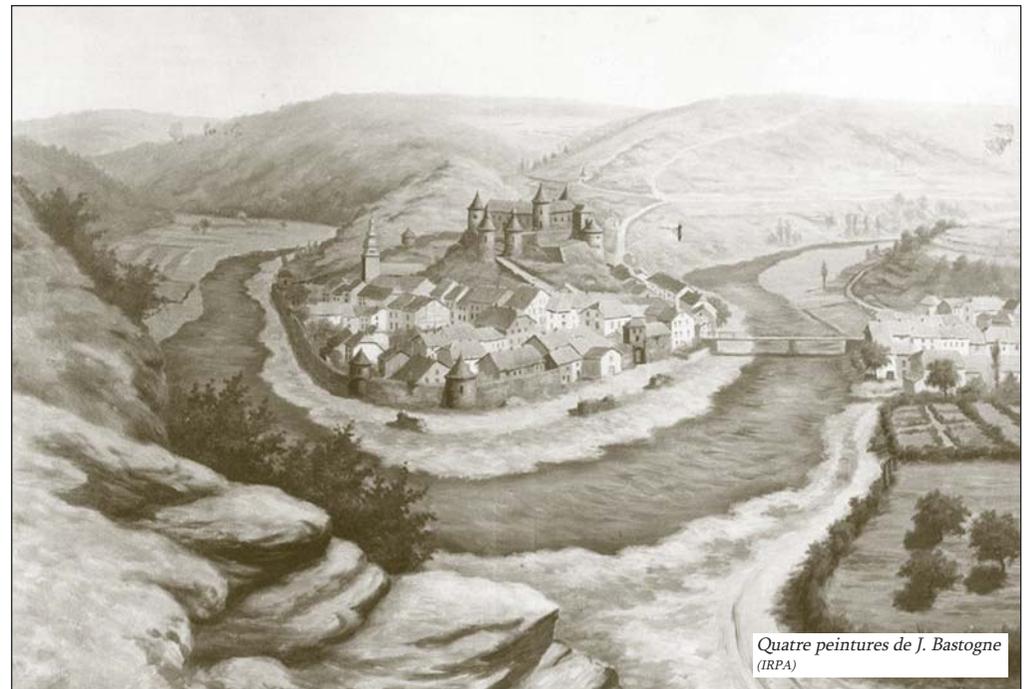




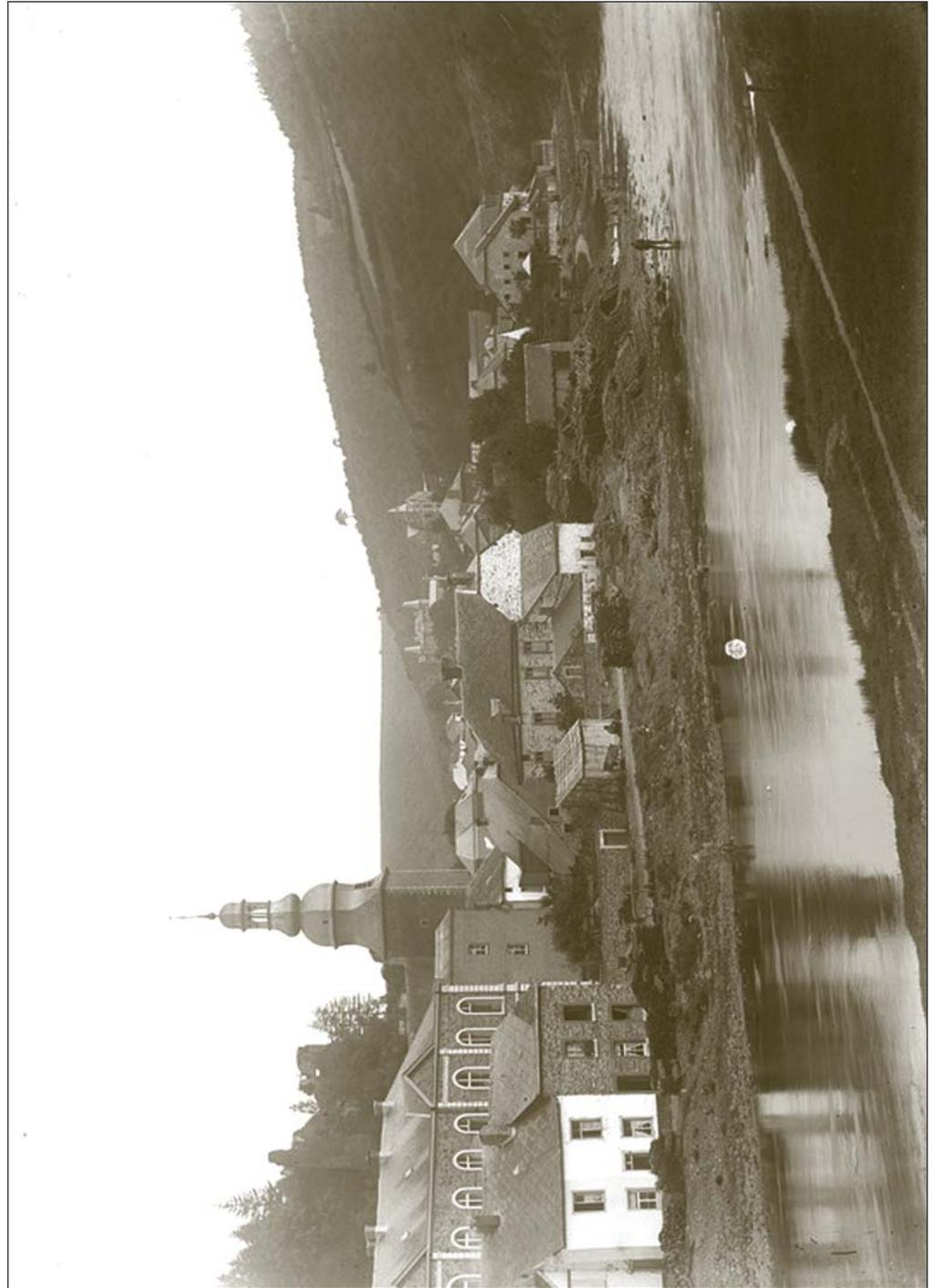
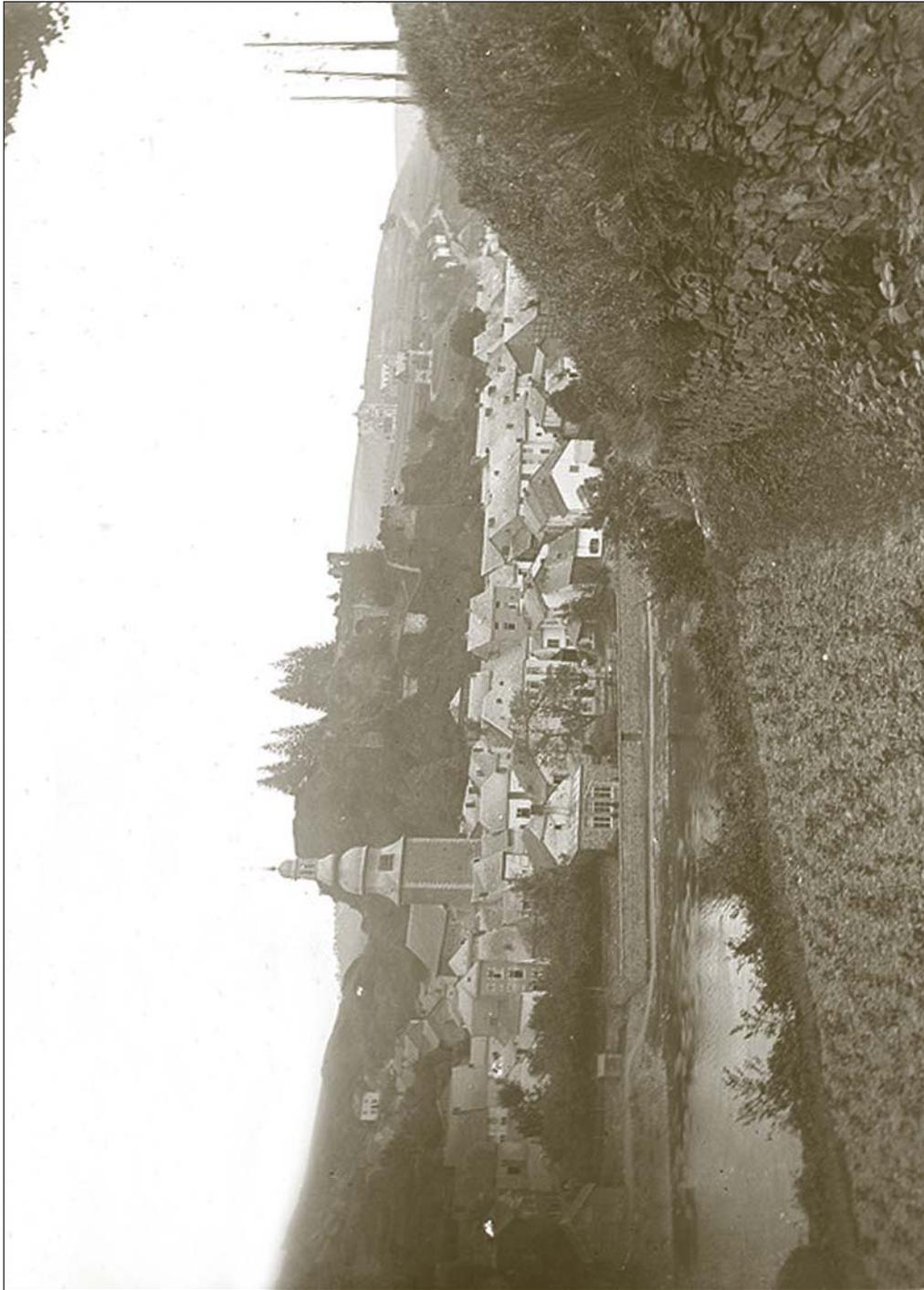


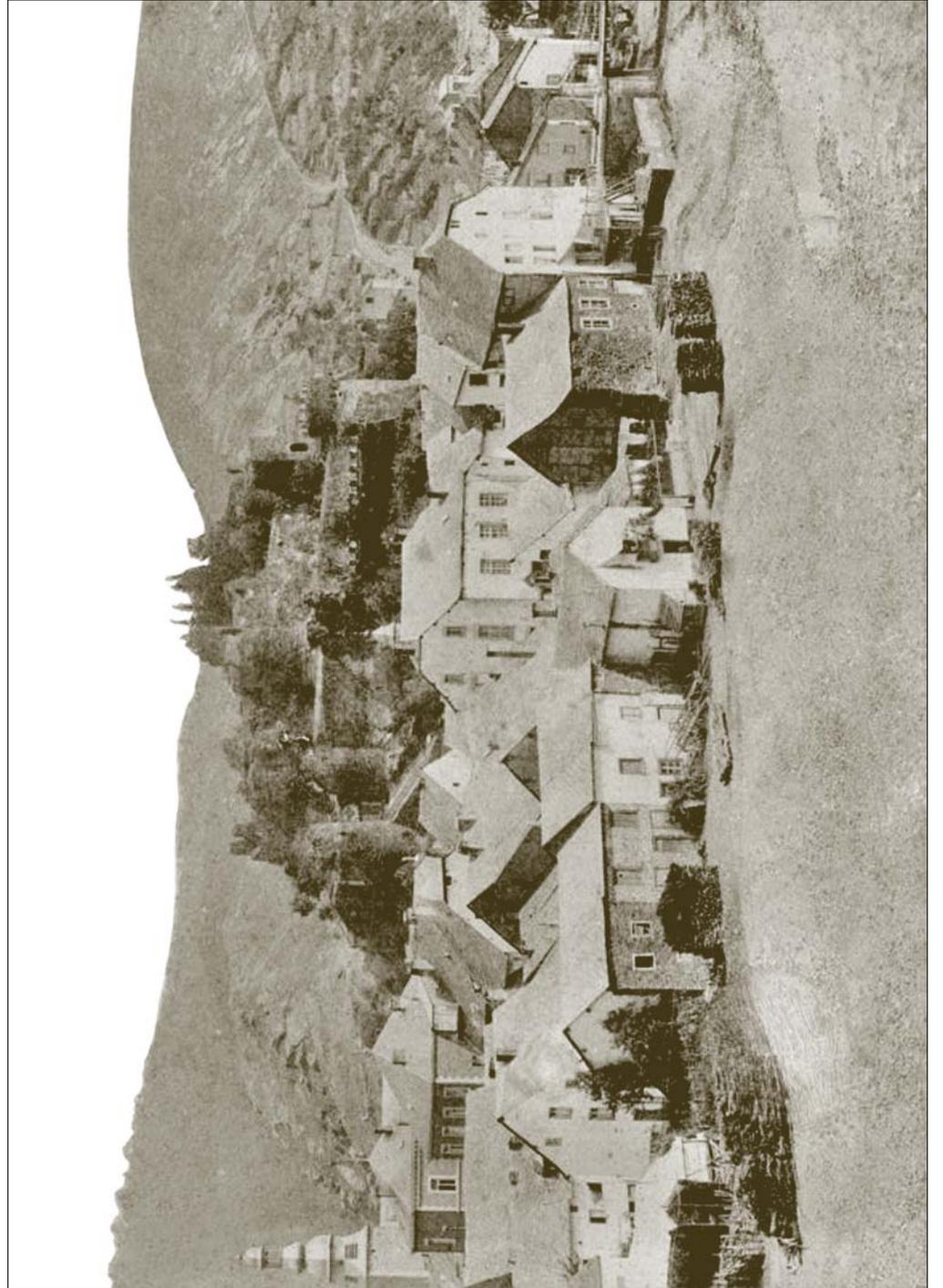






Quatre peintures de J. Bastogne
(IRPA)







123

La Roche-en-Ardenne en 1900. Le gros-œuvre de la nouvelle église Saint-Nicolas s'achève; il ne reste plus qu'à finir la tour, y placer le clocher et terminer la toiture du transept.



357
17.9.00